



PREMIER MINISTRE

Secrétariat général
de la défense
et de la sécurité nationale

*Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information*

*Bureau Contrôles réglementaires
Tél : 01.71.75.82.75*

Paris, le 14 DEC. 2017
N° 6296 /ANSSI/SDE/PSS/BCR

**Le directeur général
de l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information**

à

**Monsieur le directeur de la société Cisco Systems
11, rue Camille Desmoulins
92782 Issy Les Moulineaux Cedex 9
(à l'attention de Mme Eliane Masser)**

Objet : Classement d'un moyen de cryptologie.
Référence : Votre déclaration relative au moyen de cryptologie **Cisco Meraki MCxx
Wireless IP Phone version 1.0**, enregistrée sous le numéro **17110585**.

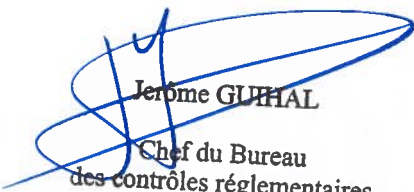
Monsieur le Directeur,

J'atteste par la présente que le moyen de cryptologie désigné dans votre déclaration en référence relève de la catégorie 3 de l'annexe 2 au décret n° 2007-663 du 2 mai 2007.

Je vous informe, en conséquence, que vous pouvez procéder librement aux opérations de transfert vers un État membre de l'Union européenne et d'exportation vers un État tiers de ce moyen de cryptologie.

La présente attestation ne constitue en aucun cas une indication sur la qualité de ce moyen de cryptologie ou une recommandation de la part de l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.


Jérôme GUIHAL
Chef du Bureau
des contrôles réglementaires